

Bulletin d'information du Club du Soleil MÂCON-LAIZE
402 route de Sathonnay - 71870 - Laizé

ISSN 2104 - 7847



LA BREUR INFO

DECEMBRE 2012

Directeur de publication : Alain RUBY - 2 rue Georges Brassens - 71210 - Montchanin
Rédacteur : Jean RUBY - 144 rue de provence - 71000 - Mâcon

**42 ème ASSEMBLEE GENERALE du CLUB du SOLEIL
MÂCON - LAIZE
4 Novembre 2012**

La Breur - info - Décembre 2012

La société de nettoyage a permis de soulager les permanents .Le bilan est satisfaisant malgré le coût assez élevé. Cette Société pouvait assurer son service les week-end moyennant finance mais, pour éviter des frais supplémentaires,il a été demandé aux personnes ne pouvant assurer une permanence suivie de bien vouloir assurer cet entretien . Quatre personnes se sont déclarées volontaires .

C'est donc, au total ,18 personnes qui ont contribué au bien être des adhérents et des vacanciers . Ce qui a permis au Club de faire une économie de 3101 €.

Il rappelle également que l'obligation de tenir une permanence d'été s'arrête à 75 ans, sauf pour ceux ,en pleine forme,qui désirent continuer.

Seul, le Conseil d'Administration est habilité à définir les personnes pouvant tenir une permanence.

Tous les membres de ce Conseil ont tenu une semaine de permanence .Ce qui ne s'était jamais produit.

Suite à cette prise de permanences estivales ,un questionnaire a été envoyé a tous ceux concernés. Il en est ressorti quelques suggestions positives qui pourront être prises en considération dans le futur.

Le Conseil a donc décidé une réorganisation de cette période si difficile a mettre en place.

- Arrêt au 15 mai des inscriptions . Réunion d'information ,fin mai, pour ceux s'étant inscrits, afin de répondre à toutes leurs questions .
- Mise en place d'un classeur de procédures (pour l'accueil - la piscine - l'électricité - les chalets...pardon...les tikaz - les personnes à qui s'adresser en cas de problème)
- Amélioration du système de calcul pour l'indice INSEE.
- Contacts avec certains anciens pour déterminer la position de soutien qu'ils peuvent proposer, sans pour autant s'immiscer dans le déroulement des permanences.
- Le samedi soir, la présence d'un membre du Bureau, pour aider à la transmission des informations nécessaires au prochain permanent.

RAPPEL: Il serait souhaitable que d'autres personnes que les résidents participent à la tenue de ces permanences .UN CHALET NEUF POURRA LEUR ÊTRE PRÊTE POUR le temps de leur séjour.

Le Sauna : pour la première année (malgré quelques critiques inévitables) le bureau après avoir mûrement réfléchi ,a décidé l'installation d'un sauna à infrarouge. Le bilan de la fréquentation est bon.

Ce sauna ,installé derrière le Home,sera déplacé derrière la piscine pour la prochaine saison. (Le local libéré servira à l'entrepôt des frigos pendant la période froide)

Les plages horaires de fréquentation seront revues.

L'anniversaire du Club : Le Président déplore le peu de participants du Club,de la région et de la Fédération à cette fête des 40 ans de vie du terrain.

Seulement 48 adultes inscrits . Seul le Club de Besançon avait délégué un couple et un enfant.

Néanmoins ce fut une soirée exceptionnelle : Repas et service d'une grande qualité fournis par le traiteur Jean DUBY de Feillens . Les deux disc-jockey étaient déchainés et ont entraîné les danseurs jusqu'au bout de la nuit.

Remerciements à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces journées et de cette soirée.

Mon ambition : Lorsque j'ai pris la Présidence du Club ,je me suis penché sur les nouvelles législations concernant les Etablissements recevant du public. Avec le Vice - Président nous nous sommes aperçu que nous n'étions plus en accord avec la Loi. Le major GUERIN,représentant la DDSIS (service départemental d'incendie et de secours de S.et L.) est venu visiter le terrain .Il a constaté bien des anomalies et nous a prévenu qu'en cas de graves problèmes sur le terrain,son Président et le Maire de la commune peuvent être assignés en justice. En effet,notre établissement est soumis à l'ensemble des mesures de sécurité édictées par décrets et arrêtés concernant les E.R.P.

Il est impossible,à l'heure actuelle de passer outre ces textes.

Une visite technique a été faite par le Major sus nommé . Madame le Maire de la commune a été saisie du rapport technique et nous avons gardé l'original. Ce document nous protège pendant quelques temps,car nous nous sommes engagés à faire quelques travaux de mise en conformité entre 2012 et 2017 .

Dans un premier temps le C.A. commissionnera un organisme de certification pour établir un diagnostic des travaux les plus pressés et dans un deuxième temps réalisera un chiffrage des différents postes et décidera de l'ordre des travaux à effectuer.

A savoir :

- 1° - S'assurer de la conformité des installations électriques par la visite d'un bureau de contrôle.
- 2° - Positionner un éclairage des allées afin de sécuriser les voies de circulation.
- 3° - Equiper le terrain de camping d'une sonorisation (pour pouvoir prévenir les occupants en cas d'évacuation, afin de les diriger vers un point de rassemblement proche de la sortie)
- 4° - Afficher et tenir à disposition les consignes de sécurité et la conduite à tenir en cas d'évacuation (en plusieurs langues)
- 5° -Revoir le nombre et la disposition des extincteurs.
- 6° -Installation d'un éclairage de sécurité et d'une alarme de type 4,dans le home.
- 7° -Voir avec la mairie pour l'installation d'une borne d'incendie près de l'entrée.

Le 8 septembre,une réunion s'est tenue en Mairie avec Madame la Maire,le vice-président du Club et moi-même.

Réunion constructive puisque la Municipalité et l'O.P.A.C nous accordent un accès de secours pour le terrain,ainsi que le tout à l'égout et une borne d'incendie. Il y aurait aussi la possibilité d'un raccord au gaz.

Tous ces travaux sont liés à l'extension du lotissement jouxtant le terrain.

Tontes de l'herbe du terrain :

Malgré les protestations de certains,les tontes ont été réalisées dans les horaires définis par le CA .Les bénévoles qui ont pris en main les tondeuses l'ont fait sur ordre du Bureau.

Il serait souhaitable,à l'avenir,que l'on ne s'en prenne pas à eux.

En ce qui concerne les tontes des emplacements résidentiels,il y aura l'année prochaine de nouveaux horaires de définis.

Les horaires du samedi resteront inchangés.

Le mercredi,l'usage des tondeuses devra avoir lieu de 17 à 19 heures

Clefs du Bureau :

Les clefs du bureau seront mises sur le trousseau du permanent.

Les journées « CLUB »

La Commission travaux n'est pas restée les deux pieds dans le même sabot, encore cette année. Jean-Yves vous le rappellera tout à l'heure. Seulement, je déplore que ce soit toujours le même petit groupe qui s'occupe de l'amélioration du terrain.

Ce groupe aimerait bien voir s'amorcer la relève.

Un merci particulier à André Béréziat pour tout son travail effectué dans l'ombre, et pour la formation de Loïc Guillot à la taille des noisetiers, buissons, haies etc...

Il faut bien comprendre que, s'il y avait un peu plus de bonne volonté, les « gros bras » pourraient se reposer un peu et que l'on aurait plus à me traiter de *petit dictateur*. Ce même petit dictateur fait plus de 200 kms (aller-retour) pour venir suer « sang et eau » chaque fois qu'il le peut.

Mes ambitions sont toujours les mêmes : Faire bouger les choses et les mentalités pour le Naturisme en général et notre Club en particulier.

Montant des cotisations 2013 :

<u>Frais de dossier</u> (exigibles la première année)	: 10 € par personne
Jeunes de 15 à 25 ans	: 2 € 50 par personne

Cotisation annuelle :

La notion de couple et de célibataire n'existe plus.

Par personne	: 72 €
Etudiant de 18 à 23 ans	: 28 € 15
Enfant et petit enfant d'adhérent titulaire	: 28 € 15
Emplacement (occupé ou non)	: 85 €
Courant électrique (1 ^{er} mai - 30 septembre)	: 48 €

Cartes vacanciers :

La FFN propose une licence découverte de 3 jours, pour permettre aux personnes n'ayant jamais pratiqué, de se faire une idée de notre naturisme familial.

Cette carte pourrait être un bon support pour faire de nouveaux adhérents.
Le CA étant favorable, cette carte sera donc proposée.

Le Bureau du CA :

Je terminerai par un merci particulier aux membres de ce Bureau qui me soutiennent toujours dans mes moments de doute et qui travaillent sans cesse pour le bien du Club. Par contre nous aimerions la parité homme-femme dans ce bureau presque essentiellement masculin. Nous avons deux candidates à ce jour .Obtiendront-elles la faveur de vos voix ? Nous le saurons avant la fin de cette assemblée !

Pour avancer, aller de l'avant et poursuivre ensemble, il est important que chacun se remette en question.

Rien n'est jamais gagné, rien n'est jamais perdu.

Merci de m'avoir écouté(ou lu).

Maintenant je vous propose un petit débat sur tout ce que vous avez aimé, ou qui vous a déplu au cours de cette saison passée.

Le Président : Alain RUBY

Débat(ou plutôt discussion)

Martine PERNOT demande des éclaircissements sur la façon dont ont été calculés les coûts de bénéfice du Club, par rapport aux heures travaillées par les adhérents (c'est Alain Faurite qui expliquera comment cela se passe, un peu plus tard dans la soirée)

Jean RUBY demande un peu plus de self-contrôle de la part de certains membres du Conseil d'Administration.

Pour la plupart, ce sont des gens cool et aimables lorsqu'ils s'adressent aux membres que nous sommes tous, élus ou non, par contre certains perdent facilement les « pédales » et le contrôle de leur langage, dès que l'échange de paroles n'est pas à leur avantage. Tous les litiges entre les uns et les autres devraient se traiter à huit clos et non pas au milieu du terrain, parmi vacanciers et adhérents...et avec un minimum de courtoisie.

Les insultes entendues cet été n'étaient vraiment pas dignes de REPRESENTANTS ELUS et, qui plus est, NATURISTES.

A part cette constatation, il faut croire que tout a été parfait l'été passé puisque personne d'autre n'a ouvert la bouche.

RAPPORT D'ACTIVITE

par la gentille et très compétente secrétaire, Isabelle GEOFFRAY.

Les effectifs en quelques chiffres :

Le Club a été constitué de 96 adhérents

Titulaires : 75

Postulants : 8

Enfants d'adhérents(de moins de quinze ans)

13

Les nouveaux arrivés :

5 - trois femmes seules (*Danielle Duquesne, Christiane Haillot
Corinne Lièvre*)

1 - couple (*Régis Goy et Véronique Borrel Jeanton*)

Ceux ayant quitté le Club : Ils sont au nombre de 21.

Ont été titularisés :

*(Marcel CAMARD - Eliane DELAGE- Pierre FLOQUET- Mathilde
GACHET- Séverine GIRARDON - Patrick et Cécile PAGNEUX)*

Isabelle constate une diminution progressive du nombre de familles - couples titulaires et enfants, depuis l'année 2009.

Le Conseil d'administration comptait en 2012, 9 membres qui se sont réunis 6 fois.

Deux bulletins, (trois avec ce dernier) témoins de l'histoire de notre terrain, ont été édités.

Le CAMPING :

La Breur - info - Décembre 2012

En ce qui concerne la fréquentation du camping, la saison a été réussie, avec un total de 1860 nuitées.

Le nombre de ces nuitées est en constante augmentation depuis les années 2007-2008. Les passagers néerlandais sont toujours les plus nombreux et fidèles.

Les locations sont de plus en plus demandées, en conséquence, le Club a fait différents efforts pour les rendre plus attractives.

- changement d'un matelas dans le plus ancien des chalets.

- Rénovation du chalet « Le muguet », qui peut être proposé à la location ou prêté au cas par cas, au permanent sans toit sur le terrain.

A noter que notre camping a perdu son étoile.

En effet, pour conserver son étoile, d'après la nouvelle réglementation, il aurait fallu réaliser un audit, accompagné de la mise en conformité de certaines installations. Après avis auprès de la FFN, le retrait d'étoile n'impacte pas la fréquentation des campings naturistes.

Le Conseil d'administration a donc décidé de ne pas initier cet audit.

Mot sur les permanences :

Le Président en a déjà longuement parlé, mais je veux également, au nom du C.A., remercier les 14 personnes (ou couples) qui les ont assurées pendant 15 semaines.

4 personnes ont également nettoyé les sanitaires pendant les week-ends.

Merci, tout particulièrement à ceux pour qui c'était une première et qui ont dû faire, en plus, un effort d'apprentissage.

Comme vous l'a si bien dit Alain, nous prévoyons plusieurs aménagements pour la nouvelle saison, qui devraient permettre aux volontaires de travailler dans des conditions plus favorables.

DIVERSES MANIFESTATIONS DE LA SAISON PASSEE

L'arbre de Noël :

Le Père Noël de l'année dernière n'a eu à gâter que 7 enfants. La participation des adultes n'a pas été particulièrement importante. Aussi l'arbre de Noël 2012 qui était

prévu le 9 décembre, n'aura pas lieu faute de participants. Un chèque sera remis aux parents dont les enfants sont dans la moyenne d'âge.

Les 40 ans du CLUB :

Comme le Président, le Bureau ne peut que déplorer le peu d'adhérents qui se sont déplacés pour souffler 40 bougies, bien méritées pourtant. Autrement, tout a été dit sur cette exceptionnelle journée.

Les Soirées estivales :

- 14 juillet : Soirée poulets rôtis par Jean-Yves
- 21 juillet : Soirée pizzas par Claire et Nicolas
- 28 juillet : Soirée sabodet par Monique et Gilles

Ces soirées ont connu un vif succès et nous remercions les cuisiniers et leurs marmitons. Les vacanciers sont friands de ces soirées mais déplorent le manque de participation des adhérents du Club.

Lecture spectacle par Bernard et Simone:

Merci à eux deux pour ce spectacle plein d'humour, sur l'Amour.

Il est à noter le nombre croissant de participants à ce genre de soirée.

Un grand merci, surtout quand on sait le nombre d'heures passées à la préparation et aux répétitions d'un tel moment passé avec des amis.

EXPOSE SUR UN THEME :

Fidèle, parmi les fidèles, Monsieur BAUDRAS, l'historien local est venu, le 15 juillet, nous faire un exposé sur Cluny-Tournus. Auditoire attentif et passionné.

DEGUSTATION-VENTE par les vigneronns locaux :

Les caves du Domaine de Naisse (apéritif du 14 juillet) de Rochebin, de Clessé et Igé et de M. Desroches, sont venus faire goûter leurs vins aux vacanciers présents.

La prochaine manifestation :

La GALETTE DES ROIS :

La Breur - info - Décembre 2012

Le tirage des Rois aura lieu le 13 janvier 2013, à la fin de la journée Club.

RAPPORT FINANCIER

1/10/2011 au 30/9/2012

Recettes

32900,35 €

Dépenses

31516,46 €

BUDGET PREVISIONNEL 2013

24980,00 €

25400,00 €

REPARTITION

CNE 34872,92 €

BANQUE 5520,96 €

COURANT 283,31 €

Le contrôleur des comptes, Guillaume Geoffray donnent quitus au

trésorier Hubert GUILLOT et le félicitent pour son excellent travail.
(Monique MERLIN n'était pas présente lors de ce contrôle)

Les Rapports moral, d'activité et financier sont soumis aux voix des
adhérents présents.

Vote contre aucun

Abstention aucune

En conséquence, les trois rapports sont acceptés, à l'unanimité

Précisions sur les heures de bénévolat

Par Alain Faurite

JOURNEE TRAVAIL OU JOURNEE CLUB :

13/11/2011 : 17 personnes X 4 heures de travail	= 68 h
11/12/2011 : 6 personnes X 4 heures de travail	= 24 h
Janvier et Février 2012 - pas de journées Club	
11/03/2012 : 11 personnes X 4 heures de travail	= 44 h
15/04/2012 : 10 personnes X 4 heures de travail	= 40 h
13/05/2012 : 22 personnes X 4 heures de travail	= 88 h
09/06/2012 : 13 personnes X 4 heures de travail	= 52 h
Juillet et août 2012 - pas de journée Club	
09/09/2012 : 12 personnes X 4 heures de travail	= 48 h
14/10/2012 : 16 personnes X 4 heures de travail	= 64 h

Total 107 personnes X 4 = 428 h

TRAVAUX HORS JOURNEES CLUB :

La Breur - info - Décembre 2012

Béton et porte de l'ancien local du sauna	= 20 h
Tikaz « le muguet »	= 15 h
Tontes	= 20 h
Installation abri sauna à la piscine	= 30 h
Rangement de l'atelier	= 10 h
Elagage et divers (Jean-Jacques)	= 10 h
Taille et divers (André et Loïc)	= 15 h
Total	= <u>120 h</u>

PERMANENCES ESTIMEES à 3 HEURES par jour:

14 semaines de 7 jours = 98 jours X 3 heures	=
294 h	
Ménage des week-end à 1 h 30 par jour, soit	
12 W.E ,soit 24 jours X 1h30	= 36 h

Récapitulation : 428 + 120 + 294 + 36 = 478 h
 478 h X 9,40 € (smic horaire) = 8253 € d'économie

RAPPORT DE LA COMMISSION « TRAVAUX »

Jean-Yves responsable de cette commission, donne lecture du récapitulatif des travaux réalisés au cours de la période écoulée .

Il se montre très satisfait par ces derniers et par le courage et l'entrain des adhérents qui l'ont aidé à les réaliser.

- Tranchée électrique et dessouchage pour la création de nouveaux emplacements.
- Prolongation du chemin (empierrage) vers ces emplacements.

La Breur - info - Décembre 2012

- Fin d'aménagement derrière le Home.
- Aménagement du « tikaz » le muguet.
- Sauna - installation piscine.
- Béton et pose d'une porte au local derrière le Home.
- Soutènement du terrain de tennis.
- Remplacement d'une vitre de la caravane de location, devant l'emplacement de la famille Rousseau.

Le plus gros travail pour l'année 2013, sera le démontage et la réfection du barbecue et du four.

LA REGION

Gilles MERLIN, qui en est le Président, dit combien il sera difficile de la faire redémarrer. Depuis que les frais de déplacement ne sont plus remboursés, les responsables de clubs hésitent à se déplacer pour assister aux réunions régionales.

Les entités ont de moins en moins envie de s'investir dans cette activité de la région Bourgogne - Franche Comté et préfèrent se regarder le nombril et ne plus bouger de leurs terrains.

Gilles propose bien des idées pour relancer les relations, mais elles ne sont pas suivies d'effet.

Néanmoins, il souhaiterait encore que tous les clubs se rassemblent au moins une fois l'an, pour une journée spécifique. Il reste à déterminer le jour et que tous y répondent. C'est pas gagné !

Heureusement que le Club de Chalon-sur-Saône, (le plus central) est toujours volontaire, pour l'organisation de ces réunions et pour la préparation gratuite des repas. Chapeau à ce Club dynamique !

ELECTIONS

Sont en fin de mandat ,mais se représentent : Hubert GUILLOT
Yves DEDIANNE

Nouveaux candidats: Monique MERLIN
Eliane DELAGE

Ces deux candidates se présente et précisent le motif de cette candidature.

Les candidats obtiennent:

Hubert GUILLOT (55 voix)	élu
Yves DEDIANNE (52 voix)	élu
Eliane DELAGE (55 voix)	élue
Monique MERLIN (20 voix)	non élue

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013

PRESIDENT	Alain RUBY
VICE - PRESIDENT	Gilles MERLIN
TRESORIER	Hubert GUILLOT
TRESORIER-ADJOINT	William ODDOUX
SECRETAIRE	Isabelle GEOFFRAY
SECRETAIRE - ADJOINT	Yves DEDIANNE
COMMISSION aménagement entretien et sécurité de terrain	Jean-Yves GUILLOT Alain FAURITE William ODDOUX

Membre

Eliane DELAGE

Membre fondateur

René HENNEMANN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.

Elle est suivie d'un délicieux repas, préparé par le traiteur Jean DUBY.

Les prochains rédacteurs du bulletin, seront à compter de 2013

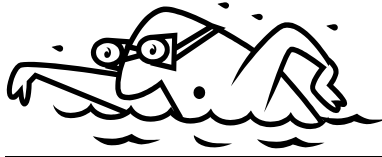
Nadine et Patrice GACHET

Il est rappelé que le camping est ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre.

Toutes les installations (piscine - douches - électricité - eau chaude - W.C....) ont été mises en sommeil le 11 novembre.

Lorsque vous viendrez sur le terrain entre ces deux dates, prenez vos précautions et emportez, avec vous, vos déchets alimentaires et autres (bouteilles en verre ou en plastique)

La Breur - info - Décembre 2012



Ce dimanche, alors que nous discutons de l'avenir de notre Club et qu' Eliane se faisait élire au Conseil d'administration, notre champion Bertrand GENOUX raflait (presque) toutes les médailles au GALA INTERNATIONAL DE NATATION NATURISTE, qui se déroulait dans le très beau bassin de la piscine de MONTLUCON.

- 1 médaille d'or pour le crawl
- 1 médaille d'or pour la brasse papillon
- 1 médaille d'argent pour le dos
- 1 médaille d'argent pour la brasse
- 1 médaille de bronze pour le relais brasse (8 fois 50 mètres)
qui a été gagné derrière l'Allemagne et les Pays-Bas.

UNE OVATION POUR BERTRAND, QUI MET CHAQUE ANNEE LA FRANCE ET SON CLUB A L'HONNEUR.

La Presse naturiste n'a pas fini d'en parler !

Eliane incite Bertrand à plus d'entraînement, qui, sans doute lui permettrait, l'an prochain de décrocher 4 médailles d'or

Elle se demande si, pour une fois, le club en l'accompagnant, ne pourrait pas lui prodiguer sur place ses encouragements.

Ce Gala est programmé tous les ans le premier W.E de novembre .Il faudrait donc A.G. mais en s'y prenant assez tôt ,peut-être pourrions nous y parvenir et leur donner ce grand plaisir (et le partager avec eux).

